



## L'initiative

### Des bâtiments publics pourraient être chauffés au bois

La réflexion était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de l'année. « **Le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables et locales est un des engagements de la France dans la lutte contre le dérèglement climatique**, indique Daniel Landemaine, adjoint en charge de l'aménagement durable. **Un des leviers de massification de l'utilisation de la ressource biomasse est la mise en œuvre de réseaux de chaleur renouvelable.** »

Le réseau de chaleur bois du centre hospitalier du Nord-Mayenne fonc-

tionne aujourd'hui seulement à 50 %. En mai 2017, la Ville avait missionné Atlanbois pour réaliser une étude sur l'opportunité d'étendre ce réseau de chaleur à la ville. Dans un premier temps, en accord avec le Département, cela concernerait le collège Jules-Ferry. « **Il faut remplacer la chaudière.** » Les élus ont voté en faveur d'une étude de faisabilité, pour un montant de 19 590 €. Une demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) va être déposée.